Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 45 (1957)

Heft: 852 [i.e. 853]

Artikel: Travaux de Commissions au Congrès de Montréal

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-269063

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Travaux de Commissions au Congrès de Montréal

Hommage encore à la regrettée présidente du congrès, Mme Eder, cette fresque des projets de travail des commissions permanentes.

A la séance des présidentes genevoises, Mme Rochedieu donna sur l'écran une vision en couleurs de Montréal et de l'excursion vers le plus grand canal du monde. De nouveaux détails surgissent : le plus grand journal français du Canada publie en feuilleton les romans d'une romancière romande, Mme Marie-Louise Raymond.

Arts et Lettres : échanges de livres, d'ateliers, expositions.

Un échange de livres écrits par des femmes, traitant de questions féminines ou consacrés à des femmes éminentes est projeté entre divers Conseils nationaux. Des femmes artistes pourraient aussi procéder à des échanges temporaires d'ateliers, cela leur permettrait les dépaysements si nécessaires aux tempéraments créateurs d'art. Un règlement minutieux donnerait les garanties désirables.

Lors de chaque congrès triennal, le pays d'accueil organisera une exposition d'artistes féminins locaux. Le Canada a magistralement ouvert la voie, cette fois-ci, par une exposition d'œuvres artisanales de toutes les provinces et de très nombreux tableaux.

Concours musical.

La sous-commission de la musique avait mis au concours la composition d'un chœur pour femmes, on se souvient que nous l'avions annoncé ; le prix était offert par les femmes des Etats-Unis. C'est une compositrice belge, Mme Lucie Vellere, qui fut la lauréate, son chœur a été entendu grâce à un enregistrement, lors du congrès, Il est composé sur un poème de Claudel « L'Air de Syrinx. et fut longuement applaudi.

Ecole Lémania
LAUSANNE
Maturité, baccalauréats
Diplômes de commerce et de langues
Classes préparatoires
dès l'âge de 10 ans

Morale sociale : famille, concours de beauté.

Cette commission se propose de procéder à une éducation familiale en deux parties : l'éducation sexuelle et la préparation au mariage. Cette éducation revêtira des formes diverses selon les pays et les mœurs.

Les inconvénients des concours de beauté suscitèrent le vote d'une résolution, mais on étudiera le sujet plus à fond. Les efforts du Statut de la femme concernant la nouvelle convention sur l'esclavage seront soutenus (âge minimum du mariage). Mais l'unanimité fut presque complète au vote des résolutions sur la responsabilité masculine dans la prostitution et sur l'interdiction des publications pornographiques.

Au reclassement des prostituées devrait se joindre le reclassement des femmes sortant de prison, il faudrait en outre avoir des informations précises sur le reclassement des handicapés physiques, mentaux, ou mixtes.

Migrations : femmes seules, jeunes filles au pair.

Cette commission étudiera particulièrement dans la nouvelle période triennale, l'émigration des femmes seules, les possibilités de travail féminin dans les différents pays et l'élaboration d'une réglementation pour les jeunes filles travaillant au pair à l'étranger.

Lois et suffrages.

Une résolution demande la suppression de l'incapacité de la femme mariée, une autre l'exécution à l'étranger, des décisions octroyant des pensions alimentaires.

Habitation.

On continuera de s'occuper de l'aménagement et de l'équipement des habitations rurales et du logement des personnes âgées. En outre, on étudiera le financement de maisons pour habitants à revenus insuffisants, ainsi que de l'aménagement d'installations collectives ; les réponses à un questionnaire permettront de savoir quelles sont les améliorations les plus urgentes à réaliser.

Travail.

Le premier sujet important à étudier est celui de la formation professionnelle et technique de la femme en fonction de l'automation et aussi de l'amélioration des relations humaines et sociales entre employeurs et employés.

Hygiène.

Les sujets sur lesquels ont porté les enquêtes sont l'hygiène mentale pour les enfants, la toxicomanie infantile, la lutte contre le bruit, celle contre les rhumes, la protection contre la radioactivité, le traitement et la prévention de la poliomyélite, certaines coutumes tribales nuisibles à la santé et à la dignité de la femme.

Radio.

De la concurrence qui se développe entre la radio et la télévision, il semble ressortir que la radio se chargera de plus en plus de la grande musique et de la chronique approfondie des évènements, la T.V. restant plus populaire. Il importe de développer les clubs d'auditrices spectatrices.

Presse.

La formation de femmes journalistes sera mise à l'étude, de même que la création d'une éventuelle agence de presse féminine. Une sous-commission sera formée par les rédactrices des organes des Conseils nationaux, Mme Barzin, présidente de la commission de presse, réalisera cette idée. On coordonnera le plus possible les activités des divers systèmes d'information : presse, radio, télévision, cinéma.

Paix et relations internationales.

Cette commission appelée à voter une résolution sur le danger atomique propose, entre autres :

La rédaction d'un accord au sein des Nations Unies demandant la déclaration préalable obligatoire de toutes les explosions nucléaires et la mise en place d'un dispositif permettant le contrôle international de ces expériences.

*

Malgré la multiplicité des commissions que nous venons d'énumérer, on proposa la création de commissions de la Gériâtrie (pour les problèmes des personnes âgées), de la famille, du civisme, de sciences et technologie...

Toutes les questions que pose l'époque actuelle y passeraient, on le voit.

On éprouve un grand réconfort en entendant parler de ces efforts généreux et intelligents. N'oublions pas cependant que se réunissent, en ces sortes d'assises, une élite de gens de bonne volonté et qu'il est ensuite très difficile de faire admettre les mesures qui seraient utiles et bienfaisantes, dans les divers pays envisagés.

Il y a une forte distance de la coupe aux lèvres. N'importe, allons de l'avant ! ! !

Un ancien membre du comité du journal

Mlle Jeanne Hausamann

A Lausanne, le 22 octobre, est décédée, à l'âge de 93 ans, Mlle Jeanne Hausamann, qui, a été une féministe militante et agissante ; elle fut, en 1912, lors de l'introduction du Code civil suisse, la première femme nommée tutrice dans le canton de Vaud ; sa pupille était Violette Laurier, une enfant trouvée par une habitante de la rue St-Laurent. Elle a été, avec Mme Girardet-Vielle, Mlle Elisa Serment et d'autres, une des fondatrices, en 1907, de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin qui, à l'occasion de ses 90 ans, lui décerna le titre de membre d'honneur ; la dernière survivante des fondatrices est Mlle M. Mégroz, à Lausanne. Mlle Hausamann a fait aussi partie du comité du journal « Le Mouvement féministe », qui paraît à Genève.

° ° °

Clara Ragaz

Mme Clara Ragaz-Nadig est décédée à Zurich, le 8 octobre, à l'âge de 84 ans. Elle était la veuve du pasteur, puis professeur Léonard Ragaz, bien connu par sa carrière vouée à la cause pacifiste et à un apostolat dans le monde ouvrier.

Mme Ragaz, membre du parti socialiste, comme son mari, partagea les soucis des femmes des travailleurs et discuta avec elles les injustices sociales pour s'efforcer de les diminuer ou de les supprimer. Parmi ces injustices, l'absence de droits politiques féminins, fut par elle vivement combattue.

Au milieu du premier conflit mondial, elle avait fondé avec quatre autres compatriotes, le « Comité féminin suisse pour une paix durable », puis, en 1919, elle fonda avec des représentantes de pays étrangers, « La ligue internationale des femmes pour la Paix et la Liberté », dont elle fut la présidente pendant plusieurs années.

Pour ceux qui fuyaient les régimes hitlérien, fasciste ou, aujourd'hui encore d'autres dictatures, elle avait créé, avec des amis, un bureau de renseignements pour réfugiés où l'on vit défiler des personnalités connues. Aujourd'hui c'est sa fille, Christina Ragaz qui s'occupe de ce bureau.

Genève

La vente d'insignes en faveur de la Maison des Jeunes a rapporté 17 000 fr.

Hélène Naville

Une convaincue, une abonnée de la première heure

Avec le départ de Mlle Hélène Naville, c'est une belle personnalité féminine qui disparaît.

Née à Genève en 1869, Hélène Naville était la petite-fille du philosophe Ernest Naville. Ce grand-père qu'elle aimait et admirait exerça une profonde influence sur tout le cours de sa vie. Dans un charmant petit volume : *Feuilles au vent* paru en 1938 Hélène Naville raconte ses souvenirs d'enfance et décrit le milieu intellectuel et chrétien où elle fut élevée. Son intelligence vive et réceptive vit s'ouvrir devant elle de vastes horizons, grâce au contact avec des personnalités éminentes en relations avec le philosophe. A une époque où, comme elle le dit elle-même, « les femmes avaient plus de culture que d'instruction », elle acquit très vite le goût des lettres et se mit à écrire. Ses dons littéraires et sa culture, elle sut toujours en faire bénéficier d'autres femmes. Les questions sociales l'intéressaient aussi vivement. C'est à l'Union des femmes de Genève qu'elle trouva un milieu favorable pour faire valoir ses dons et voua tout son intérêt au développement de la bibliothèque et au choix des livres, sachant par expérience l'importance de la lecture dans la vie d'une femme. Est-il besoin de rappeler dans ce journal que Mlle Naville fut une féministe convaincue et une suffragiste de la première heure ?

La vie familiale qui réunissait en hiver à Genève, sous le même toit, parents et enfants autour du grand-père vénéré, cette vie patriarcale se poursuivait en été au Salève, où le philosophe avait acquis une demeure agreste. Là encore les visites les plus imprévues venaient surprendre la famille Naville, malgré la distance et les difficultés du voyage, car en ces temps lointains, on arrivait à pied ou à dos d'âne.

Le contact avec la nature dans un cadre merveilleux contribua beaucoup à la formation d'Hélène Naville. Dans cette vie empreinte de simplicité, de grandeur et de poésie, elle trouvait le recueillement nécessaire à une œuvre toujours plus intérieure. Elle sut mettre à part des heures pour le travail intellectuel, tout en exerçant une large hospitalité, dont ses amis gardent un souvenir inoubliable.

C'est dans sa chambre haute, sous le grand toit de Grange-Passay qu'elle écrivit la biographie de son grand-père, * remarquable ouvrage où elle sut aborder et exposer des sujets difficiles touchant à la philosophie et à la religion.

Vers le soir, son labeur journalier terminé, Hélène prenait son bâton de pélerin, elle gravissait les monts, entraînant quelques intimes à sa suite, pour admirer le coucher du soleil au sommet du Salève. Quel spectacle ! D'un côté Genève et le lac dominés par la ligne paisible du Jura déjà dans l'ombre, de l'autre côté le Mont-Blanc qui s'illumine. Paysage qu'Hélène Naville aimait tant, qu'elle s'écriait dans son enthousiasme : « Je crois qu'il y aura aussi de beaux paysage au ciel. » Après ses évocations de l'au-delà elle savait reprendre pied dans la réalité avec quel humour et quelle gaîté. Ces contrastes étaient un des charmes de sa nature prime-sautière, tout comme ses intuitions fulgurantes qui lui indiquaient une voie à suivre, une aide à donner.

Pour Hélène Naville la poésie embellissait la vie quotidienne. Elle avait été l'élève du poète Ed. Tavan, ce qui lui permit de s'exprimer en vers avec toute la spontanéité qui la caractérisait. Mais elle ne craignit pas de s'attacher à de vastes sujets. C'est ainsi qu'elle écrivit un texte en vers pour « L'Apocalypse de St-Jean » du musicien Jaques de La Presle. Elle eut la joie d'assister à la création de cette œuvre pour chœur et orchestre à la Salle Gaveau à Paris en janvier 1939.

Nous ne pouvons que citer ici quelques-uns de ses livres.

C'est tout d'abord *Hélène Keller*, l'éducation d'une jeune fille aveugle, sourde et muette, puis une préface aux Résolutions de Frank Duperrut. *Frank Thomas*, sa vie, son œuvre, en 1932. En 1935, elle publiait *« Catherine Booth* et la fondation de l'Armée du Salut ».

A propos de ce livre, il faut rappeler ce que fut pour Hélène Naville sa rencontre avec l'Armée du Salut. Entraînée par une amie très chère à des réunions de l'Armée elle fut gagnée à ce mouvement religieux qui répondait si bien à ses aspirations profondes. Une foi vivante se manifestant au service du prochain. Sans avoir fait partie de l'Armée, Hélène Naville lui a donné son cœur et n'a pas craint d'affirmer ses opinions. On peut dire que si elle a beaucoup reçu de l'Armée, elle lui a aussi beaucoup donné en lui gagnant de nouvelles sympathies dans un milieu jusqu'alors resté étranger à l'esprit de l'Armée. Mlle Naville, avec quelques amies, fonda un comité destiné à aider et soutenir l'œuvre des Bas-Fonds de Genève, (actuellement Poste de Secours). Ce comité auxiliaire est toujours actif et nous croyons savoir qu'il est le seul en Suisse existant sous cette forme.

La vie d'Hélène Naville nous fait penser à cette parole de Mme Necker-de Saussure, son aïeule, « Une femme est avant tout un être moral, un être qui résiste ou obéit à sa conscience ». La conscience d'Hélène Naville, éveillée de bonne heure, était toujours vigilante. Elle ne craignait pas de se compromettre pour les causes qu'elle croyait justes. Elle avait un grand courage moral et n'a jamais refusé de tenter une démarche difficile, parfois délicate, lorsque sa conscience lui disait d'agir. Cette force morale toujours exercée lui permit d'avoir une grande influence, sur de jeunes femmes en particulier. Combien de vies a-t-elle orientées ? C'est le secret des âmes, car c'était toujours les âmes qui l'intéressaient.

Grâce à ses dons de sympathie, Hélène Naville suscita de grandes amitiés, on ne peut citer des noms, si ce n'est celui de la Maréchale qu'elle accueillit à Genève avec enthousiasme et qui logea chez elle lors des grandes séances qu'elle donna à la Salle de la Réformation.

Le nom d'Hélène Naville restera attaché à une œuvre d'écrivain d'une noble inspiration, mais surtout au rayonnement d'une personnalité riche et originale, qui laisse à tous ceux qui l'ont approchée, un souvenir bienfaisant et lumineux. Emilie Trembley.

Offrez stylos à bille

et « 4 couleurs »

CARAN D'ACHE

qui fonctionnent impeccablement pendant des années !

UNE SALLE
DE BAINS
1 m²
GRASSET
B. PETZOLD
17, SERVETTE
Tél. 33 80 30